

Infos Lilas

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES

n° 23 - février 2004

Perspectives
Frolo, deux frères musiciens

Propreté urbaine
Extension du lavage mécanisé

Nouveau
Une permanence du Crédit Municipal de Paris au CCAS

Vie municipale
Signature d'une convention avec Banlieues Bleues

DOSSIER

Les orientations budgétaires pour 2004



Frolo, un duo lilasien pure souche



Frolo – comme « frangins » ou « frères » – sont deux frères lilasiens trentenaires, qui viennent de sortir un album aux sonorités swing et aux textes bien léchés.

Frolo c'est un duo : Manu au piano et au mélodica (orgue à bouche) ; Olivier à la guitare, à l'harmonica et au chant. Ensemble, les frères Caruana interprètent un répertoire de chansons originales. Les mélodies sont simples et les textes concentrés. Le swing – hérité du jazz Dixieland et New-Orléans – et l'influence des

musiques populaires sont très présents sur cet album.

Frolo, qui êtes-vous ?

Emmanuel : je suis musicien de formation, j'ai démarré le piano au conservatoire des Lilas à l'âge de 7 ans. Après des études musicales je suis devenu concertiste.

Olivier : je suis sculpteur, j'ai été formé à l'école Boule.

Depuis quand existe le groupe ?

Olivier : On joue ensemble depuis que nous sommes enfants, mais le groupe existe vraiment depuis deux ans. Auparavant, nous avons joué pendant 7 ans dans un groupe qui s'appelait Rascar, avec plusieurs copains lilasiens. Puis le groupe s'est séparé.

Emmanuel : Toute notre enfance nous avons été bercés par des sonorités swing : notre père était batteur jazz. Quand à l'amour des mots, et des jeux de mots, c'est notre mère qui nous l'a transmis.

Qui écrit les paroles et la musique ?

Olivier : nous avons écrit ensemble la musique. Côté paroles, c'est plutôt Manu qui apporte les textes que nous peaufinons ensuite ensemble.

Votre premier album vient de sortir...

Olivier : Il a été enregistré à RDC Studios, aux Lilas, tout près de la Mairie. On aime s'inspirer des musiques populaires (musette, valse...), des musiques andalouses ou d'Europe centrale. Le swing aussi est très présent dans nos chansons. Pour cet album on a fait appel à nos copains d'enfance : batteur, bassiste, saxophoniste...

Comment vous faites-vous connaître ?

Emmanuel : On fait des concerts à droite à gauche, depuis deux ans principalement sur Paris et sa région (Le Triton aux Lilas, La Scène, La Goguette et L'Attirail à Paris). Des morceaux de notre album ont été récemment programmés sur Radio Néo (95.2).

Olivier : Début 2004, nous avons trois concerts prévus. Le plus important, celui qu'il ne faut pas manquer, c'est à Lilas en scène, le 12 mars : nous allons y jouer en formation quartet, piano, guitare, batterie et basse.

Prochains concerts

■ Samedi 14 février à 21h au café Le Reinitas, 36, rue Henri-Chevreau à Paris 20°.

■ Vendredi 20 février à 20h au café/restaurant Le Syringa, place Charles-de-Gaulle aux Lilas.

■ Vendredi 12 mars à 20h à Lilas en Scène, 23 bis, rue Chassagnolle aux Lilas.

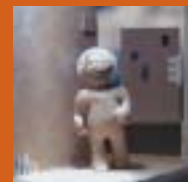
Où trouver l'album ?

L'album des Frolos est en vente au prix de 15 € :

■ à la librairie Folies d'encre, 3, rue du Garde-Chasse

■ chez le disquaire Au silence de la rue, 39, rue Faidherbe, à Paris 11°.

■ au café/disquaire Café solo, 6, rue Dupuis à Paris 3°.



En savoir plus

www.lesfrolos.com.

Vous y trouverez des extraits, des animations et bien sûr toute l'actu des Frolos.

Des logements rares et chers

Qualité de la vie et proximité de la capitale : aux Lilas, le prix de l'immobilier ancien est devenu – de loin – le plus élevé du département.

La récente étude de la chambre régionale des notaires confirme, en effet, que notre ville est la seule au sein de laquelle le seuil des 2 000 euros/m² en prix moyen ait été franchi*. Pour ce qui concerne l'immobilier neuf, nous sommes également confrontés à des « prix parisiens »...

Ce constat est, certes, de nature à satisfaire les 36 % de ménages lilasiens propriétaires de leur habitat. Il est, en revanche, inquiétant, voire parfois dramatique, pour les 64 % de ménages locataires et pour les nombreux Lilasiens mal logés.

Car la flambée de l'immobilier en Ile-de-France génère mécaniquement des hausses de loyer et « gèle » les logements sociaux occupés par des familles qui souhaiteraient être logées ailleurs mais ne peuvent le faire en raison des prix de location ou d'acquisition pratiqués dans le secteur privé. La forte progression du chômage et les récentes mesures relatives au raccourcissement de la durée d'indemnisation vont encore aggraver cette situation.

Malgré tous nos efforts pour trouver une solution de logement social aux très nombreuses demandes de logement, il ne nous est possible d'en satisfaire qu'une très faible partie, y compris en intervenant au-delà du petit contingent communal, sur les autres contingents d'attribution, notamment celui de la préfecture.

En région parisienne, 328 000 familles attendent un logement social, souvent depuis de longues années, en vivant parfois dans des conditions extrêmement difficiles et 13 000 logements sociaux seulement ont été créés, soit moins de 4 % de la demande !

Le « SOS logement » lancé il y a désormais 50 ans par l'abbé Pierre est plus que jamais d'actualité. Seul un ambitieux plan national de construction de logements à loyers abordables et de rénovation de l'habitat dégradé permettra de faire face à ce défi que, à l'évidence, notre pays n'a encore jamais su relever.

La Municipalité

* 2 135 euros/m² aux Lilas, alors que le prix moyen départemental dans le « logement ancien » – lui-même en très forte hausse – s'élève à 1 555 euros/m².

L'article L.52-1 du Code électoral réglemente la communication des collectivités locales, à l'approche des élections régionales, cantonales, européennes et sénatoriales de 2004.

Les éditoriaux des maires publiés régulièrement ne semblent pas relever de ces dispositions. Toutefois, la jurisprudence n'est pas très claire sur ce sujet. Dans l'incertitude de ce qui est autorisé et de ce qui ne l'est pas, j'ai décidé, comme nombre de mes collègues maires, de suspendre provisoirement mon éditorial.

**Daniel Guiraud,
Maire des Lilas**

Vie quotidienne

Propreté urbaine : extension du lavage mécanisé

Depuis 2001, le nettoyage mécanique des rues liliennes (balayage et lavage) augmente en volume sur la ville. Cette année, de nouvelles rues sont ajoutées au contrat de prestation. Avant octobre 2001, seules quelques rues du centre ville (notamment la rue de Paris) avaient le privilège d'être lavées au moins une fois par semaine. En octobre 2001, lors du renouvellement du contrat de nettoyage avec l'entreprise, considérant les besoins de la ville, plusieurs rues ont été ajoutées (cf. carte des rues en bleu). En janvier 2004, au regard des demandes formulées par les Liliens au cours de l'année écoulée, la ville a demandé à l'entreprise d'intégrer un nombre de rues encore plus important (cf. carte des rues en rose). De plus, les nuisances sonores engendrées lors du lavage le matin ayant suscité des désagréments, le

nouveau contrat prévoit un lavage de l'ensemble des rues l'après midi. L'objectif en 2004 consiste à trouver une solution pérenne pour le nettoyage des voies en impasse et des passages, où le train de lavage mécanisé est trop imposant pour être opérationnel.

La propreté est l'affaire de tous... quelques règles élémentaires à respecter :

- 1) Les encombrants sont collectés 2 fois par mois
-1^{er} et 3^e lundi au nord de la rue de Paris
-2^e et 4^e lundi au sud de la rue de Paris
- 2) les ordures ménagères doivent être sorties dans les bacs roulants uniquement les soirs de collecte de votre quartier.
- 3) Des corbeilles sont installées dans les rues de la ville, n'hésitez pas à y jeter vos déchets.
- 4) Ramassez les déjections de votre chien.



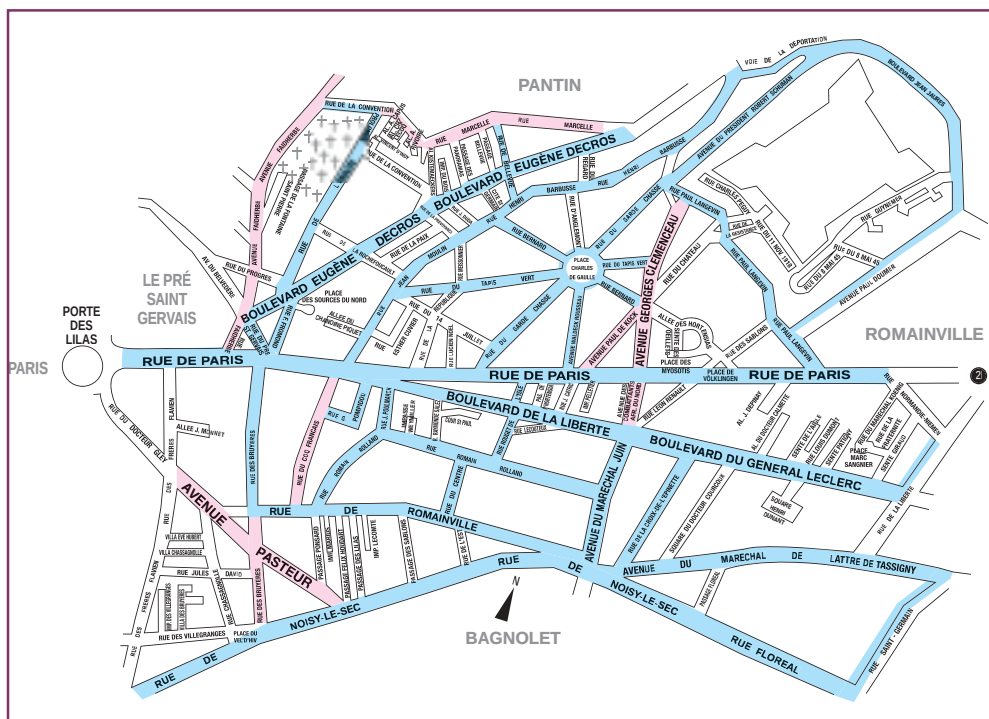
Rénovation de l'escalier Barbusse/Schumann

L'escalier reliant les rues Henri-Barbusse et Robert-Schumann a été fermé par arrêté municipal pour travaux de rénovation. Ils ont commencé le 20 janvier dernier, et se termineront fin février 2004. L'ancien escalier dégradé sera entièrement détruit pour laisser la place à un ouvrage neuf.

Base Régionale de Loisirs :

le projet avance avec la création d'un syndicat mixte

Le Comité du Syndicat mixte d'étude de la base régionale de plein air et de loisirs de la corniche des forts s'est réuni le 7 janvier dernier pour procéder à l'élection de son bureau et de son président. Hervé Bramy, vice-président du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, chargé de l'environnement et de l'écologie urbaine a été élu président, et Daniel Guiraud, Maire des Lilas, vice-président. La future base de loisirs de la Corniche des forts couvre une superficie de 55 hectares qui s'étend sur les communes de Romainville, Noisy-le-Sec, Les Lilas et Pantin. Cette réalisation régionale est un élément important du Schéma vert départemental visant à transformer 10% du territoire de la Seine-Saint-Denis en espaces verts ouverts au public. Le syndicat mixte, qui vient d'être officiellement créé, a pour objet d'accompagner les réflexions du maître d'ouvrage (la Région Ile-de-France) dans l'aménagement de cette future base de loisirs.





Enlèvement de la « baraque » des promoteurs

Pour préserver la voie publique, la Ville des Lilas a fait retirer le mobil home bleu installé depuis de longues années à l'angle de la rue des Bruyères et de la rue de Paris par un promoteur immobilier. Les lieux de commercialisation immobilière seront désormais situés hors voirie publique.

E. Cuzin : un Lilasien, auteur d'ouvrages de santé

Emmanuel Cuzin est médecin, journaliste et Lilasien. Il vient de publier un livre sur le cholestérol, dans la collection « La Santé simplement » aux éditions Belin, co-écrit avec Philippe Giral, médecin des hôpitaux et spécialiste du cholestérol reconnu en France et à l'étranger. Ce livre traite d'un sujet sérieux avec des mots simples. Emmanuel Cuzin a déjà publié « La Crise cardiaque » et fera paraître prochainement un nouvel ouvrage sur « La Prostate ».



Portrait : un nouveau directeur du courrier à la Poste des Lilas

Pierre-Michel Denis est arrivé à la poste des Lilas en septembre dernier. Il dirige le centre courrier (collecte et distribution), sa collègue Cécile Bouret-Heider étant quant à elle en charge de l'activité grand public (guichets, conseil financier). En effet, depuis deux ans il n'y a plus un receveur dans les bureaux de poste français, mais une direction « à deux têtes » : espace courrier et espace grand public.



Pierre-Michel Denis est secondé par Jean Noël Thilly, son chef d'équipe. Aux Lilas, le courrier représente un trafic de 30 000 lettres par jour, géré par 28 facteurs, dont les tournées commencent à 5h30 pour se terminer généralement à 13h30. Pour ce nouveau directeur, la mission première de la Poste reste la qualité du service rendu, et cela d'autant plus que l'entreprise est en cours de certification Iso.



Déneigement

Durant 4 jours et 3 nuits d'affilée, le service espaces publics est intervenu pour dégager nos rues et nos trottoirs. Merci à toutes les équipes qui ont fourni de gros efforts.

Services municipaux : nouveaux horaires

À partir du 1^{er} mars 2004, la direction du développement durable et le service du patrimoine bâti – 144, rue de Paris – sont ouverts au public le mercredi midi entre 11h45 et 13h45 au lieu du jeudi soir. Les autres services municipaux sont ouverts le jeudi soir jusqu'à 18h45.



Permanences juridiques

La ville propose chaque semaine des consultations juridiques gratuites ouvertes à tous les Lilasiens, assurées par des avocats. Elles ont lieu chaque samedi matin de 9h à 11h30 en Mairie. Les Lilasiens bénéficient également d'un Point d'accès au droit, animé par une conseillère juridique au Kiosque (167, rue de Paris), tous les jeudis de 17h à 19h.

Pour prendre rendez-vous : 01 48 97 21 10.

Jeunesse Un lieu de répétition musicale pour les jeunes au Triton

Avis aux musiciens : la ville des Lilas propose la mise à disposition d'heures de répétition dans un studio professionnel. Conditions d'accès :

- avoir entre 16 et 25 ans
 - habiter aux Lilas
 - être musicien amateur et porteur d'un projet de groupe
- Renseignements : Le Kiosque
01 48 97 21 10



Service Jeunesse : le programme des vacances d'hiver

Des activités sont proposées chaque après-midi pendant les vacances d'hiver, avec un programme spécifique adapté à chaque tranche d'âge (11/13 ans et 14/17 ans).

Rendez-vous du lundi 16 au vendredi 27 février, de 14h à 17h au service Jeunesse, 30, bd de la Liberté.
Tél. : 01 49 72 74 76

Au programme pour les 11/13 ans : des sorties à la patinoire et au bowling ; des ateliers cuisine, création de bijoux ; la réalisation de fresques ; un tournoi de foot inter-villes, du hip-hop, une initiation à la boxe thaï...

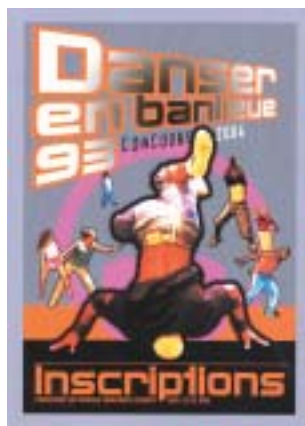
Au programme pour les 14/17 ans : écriture chant-rap, badminton et ping-pong,

initiation à internet, vidéo ; hand-ball, hip-hop... Une grande fête du monde est prévue le dernier jour des vacances.

A noter :

Le Point Virgule propose durant les vacances des ateliers de soutien scolaire et d'aide aux devoirs chaque matin (de 10h à 12h30) aux collégiens (de la 6^e à la 3^e) : ateliers de mathématiques, de français, d'anglais et d'espagnol. Révisions et aide aux devoirs sont également programmées en fin de journée (de 17h30 à 19h), sur rendez-vous, pendant toute la durée des vacances.

tél. : 01 48 97 22 40



Concours de danses urbaines

« Danser en banlieue 93 », ainsi s'intitule le concours chorégraphique organisé à l'attention des jeunes séquanodionisiens âgés de 13 à 22 ans, par la direction départementale de la Jeunesse et des sports, l'association « les bateaux lavois » et la ville de Stains. Ce concours, qui existe depuis 10 ans, est ouvert à tous les styles de danses urbaines.

Les auditions auront lieu les 13, 14 et 15 avril 2004 à Bobigny. La finale aura lieu le 21 avril 2004 à Stains. Si vous êtes intéressé, vous devez remplir une fiche d'inscription à retourner à la DDJS avant le 2 avril.

Les fiches d'inscriptions ainsi que le règlement du concours sont disponibles au Kiosque.

Inscriptions

et renseignements :

DDJS

150, avenue Jean-Jaurès

93016 Bobigny

Tél. : 01 48 96 23 85

Cecile.sollier@jeunesse-sports.gouv.fr

www.ddjs-seine-saint-denis.jeunesse-sports.gouv.fr

Enfance / Education

Des élèves de primaire visitent une cuisine centrale

Les élèves des écoles primaires qui font partie de la commission menus – mise en place au sein du Centre de loisirs depuis octobre 2003 – étaient invités mercredi 28 janvier à visiter la cuisine centrale d'Athis-Mons, lieu de préparation des repas servis dans les restaurants scolaires des Lilas. Ces enfants décortiquent, au moins une fois par mois, avec Stéphanie Thyryon, animatrice au centre

de loisirs les menus servis dans leurs cantines respectives. Ils remplissent deux tableaux. Le premier permet de donner un avis sur les plats qui composent le repas. Le deuxième évalue la propreté de la cantine, la qualité de l'accueil, la quantité de nourriture servie, la possibilité ou non de se resservir du plat... A noter : en fin d'année, ces enfants ont reçu la visite de la diététicienne de la Ville, Madame Bodin, qui leur a expliqué comment bien manger, quelle doit être la composition d'un repas dit équilibré, la différence entre protéines, glucides, lipides... Lors de la première commission (en décembre 2003) les enfants avaient émis des souhaits dont celui, par exemple, de décorer leur réfectoire. Aussi depuis le début de l'année 2004 des ateliers ont été mis en place dans les écoles, à l'heure de la pause déjeuner, afin que les enfants réalisent des décors pour leur cantine.



Solidarité

Nouveau : une permanence du Crédit Municipal de Paris au CCAS

A la demande de la municipalité et à l'issue de réunions de travail entre le Maire et le Directeur général du Crédit Municipal de Paris, l'établissement public autrefois nommé Mont-de-Piété met en place une permanence au CCAS à partir du jeudi 12 février, et ce tous les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois. Cette banque à vocation sociale, qui a diversifié ses activités, propose une gamme de prêts destinés aux parti-

culiers, notamment des prêts de restructuration qui permettent, via le rachat de crédits et de dettes, d'apporter une vraie réponse aux besoins financiers ponctuels ou structurels des particuliers, sans obligation d'ouverture de compte, ni de condition d'âge.

Permanences au CCAS :
jeudis 12 et 26 février
de 14h30 à 18h30.
78, rue Romain-Rolland
Tél. : 01 41 63 15 70

La CAF vous informe

La Caisse d'Allocations Familiales tient une permanence aux Lilas chaque mercredi après-midi. Depuis le mois de janvier, cette permanence a lieu chaque mercredi de 13h30 à 16h (au lieu d'un mercredi sur deux), sur rendez-vous uniquement. Les rendez-vous sont donnés sur place ou par téléphone. 38, bd du général Leclerc
Tél. : 01 43 62 89 56

Un numéro de téléphone unique

Depuis le 27 janvier, vous pouvez contacter la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis en composant un numéro unique : le 0820 25 93 10. Ce numéro de téléphone remplace tous les autres. Le serveur vocal est disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Par ailleurs, vous pourrez toujours joindre un conseiller de la CAF de 9h à 12h et de 13h à 16h. Avant d'appeler, pensez à vous munir de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel.



Santé

Un centre médico-psycho-pédagogique pour les 0/4 ans

Le Centre Médico-psycho-pédagogique de Romainville accueille les enfants âgés de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents, ainsi que les futurs parents, le vendredi de 10h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires) et sans rendez-vous. Le CMPP est un lieu de rencontre et d'échanges entre parents, et entre parents et enfants, avec des professionnels de l'enfance.

CMPP

Tour G, Cité Marcel-Cachin Romainville (entrée par le hall de la tour).

Tél. : 01 48 44 51 49

Seniors

Repas de Noël au Pavillon Baltard : Résultats de l'enquête de satisfaction

Sur 825 questionnaires remis aux participants le 3 décembre, 243 ont été remplis et adressés au CCAS, soit un taux de réponse de 29,5 %. Les résultats sont les suivants :

■ De nombreuses remarques font état d'une nette amélioration par rapport aux observations contenues dans les questionnaires de 2002, notamment celles concernant l'état des toilettes du Pavillon Baltard.

■ En revanche, la sonorisation (souvent trop bruyante) devra être améliorée l'an prochain, ainsi que la disposition de quelques tables (notamment celles placées derrière les piliers).

■ 28 questionnaires sont

critiques sur le choix de l'au-truche. Ce plat ne sera pas renouvelé.

■ Plus d'un tiers des réponses n'émettent aucune préférence entre le mercredi et le jeudi. Ceux qui se sont exprimés préfèrent le jeudi (61,4 %) ou le mercredi (38,6 %). Le choix du jeudi est, la plupart du temps, motivé par deux raisons : garde de petits enfants et souhait de pouvoir accomplir tranquillement son marché le mercredi aux Lilas.

La municipalité s'efforcera à nouveau de tenir compte des observations des seniors pour le prochain repas qui aura lieu au Pavillon Baltard le jeudi 9 décembre 2004.

	TRES BIEN	BIEN	NON SATISFAISANT
Choix du lieu	168 (70,0 %)	58 (24,2 %)	14 (5,8 %)
Qualité du repas	147 (62,8 %)	75 (32,0 %)	12 (5,2 %)
Qualité de l'animation	159 (67,1 %)	69 (29,1 %)	9 (3,8 %)



Galette des rois

Dimanche 11 janvier, les seniors ont partagé la traditionnelle galette des rois au gymnase Rabeyrolles.



Les séjours

■ Madrid et la Castille :
du 4 au 10 mai 2004

Inscriptions le jeudi 19 février

■ Le Rouergue :

du 20 au 27 juin 2004

Inscriptions le lundi 5 avril

■ Chypre :

du 18 au 25 octobre 2004

Inscriptions le vendredi 18 juin

Les inscriptions ont lieu de 9h30 à 11h au Club des Hortensias.

Pièces à fournir : feuille d'imposition ou de non imposition 2002 ainsi qu'une pièce d'identité ou le passeport seniors.

Le Programme du Club des Hortensias

■ Après-midi dansant

Mercredi 11 février à partir de 14h30 : le groupe Les Gringos anime un après-midi dansant (goûter vers 16h).

■ Rencontre inter-génération

Jeudi 12 février après-midi : rencontre entre les seniors du Club et des enfants de la maternelle Courcoux.

Un goûter clôturera l'après-midi.

■ Randonnée

Lundi 8 mars : demi-journée de randonnée dans la forêt de Bondy

Rendez-vous à 13h au Club.

A vos agendas

Le spectacle de printemps aura lieu mardi 27 avril 2004 à 15h au Théâtre du Garde-Chasse. La pièce présentée cette année s'intitule : « Toi tu n'ressembles à personne », en hommage à Francis Lemarque.

Inscriptions :
lundi 29 mars
de 9h30 à 11h
au Club des Hortensias.

Sports

Football

Les juniors toujours en lice
l'équipe des moins de 18 ans du Football Club Les Lilas continue son beau parcours en Coupe Gambardella (Coupe de France juniors). Elle rencontrera le dimanche 15 février 2004 à 14h30, au stade municipal, en 32^e de finale l'équipe de Guingamp (centre de formation - équipe nationale).

Les matchs en CFA

Samedi 7 février :

FC Lilas/Boulogne-sur-Mer,

Samedi 28 février :

FC Lilas/Olympique

de Noisy-le-Sec,

Samedi 13 mars :

FC Lilas/AS Poissy.

Parc Municipal des Sports à 18 heures.

Aquagym : il reste des places

Si vous souhaitez participer à des cours d'aquagym, le CS Lilas Natation vous informe qu'il reste des places à certaines séances :

■ Aux cours donnés à l'heure du déjeuner de 12h15 à 13h : lundi, mardi, jeudi, vendredi.

■ Aux deux cours du soir : le lundi de 20h15 à 21h et le mercredi de 20h30 à 21h15.

■ Aux deux cours du samedi midi : de 12h à 12h45 et de 12h45 à 13h30.

Le cours d'aquagym (gymnastique dans l'eau) dure 45 minutes réparties en 30 minutes d'exercices (travail des abdominaux, fessiers, bras...) et 15 minutes d'étirements dans l'eau (pour éviter toutes contractures ou courbatures !). De plus, il n'est pas nécessaire de savoir nager

pour pratiquer l'aquagym. Chacun effectue les mouvements à son niveau et à son rythme.

Pour vous inscrire, une permanence est ouverte tous les mardis de 18h à 20h30 à la piscine municipale des Lilas : 212, avenue du Maréchal de Lattre-de Tassigny.

Pour vous inscrire munissez-vous :

- d'un certificat médical (avec mention "apte à la pratique de l'aquagym" de moins de 3 mois)

- d'un chèque du montant de la cotisation soit 93 € (pour les Liliens) ou 103 € (pour les extérieurs) payable en plusieurs fois pour cette 2^e partie de l'année scolaire. La cotisation annuelle étant de 127 € (ou 142 € pour les extérieurs).

Renseignements :

06 72 23 24 66.



Cérémonies

Les vœux de la municipalité

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui se tenait lundi 12 janvier au Théâtre du Garde-Chasse avait cette année un intérêt tout particulier puisqu'on lançait officiellement, ce soir là, le site internet de la Ville. Un événement très attendu dont le secret avait été quelque peu défloré dès le début du mois de janvier avec l'affiche apposée dans les panneaux de

la ville sur laquelle figurait déjà le nom du site de la ville : www.ville-leslilas.fr.

Ce soir là, la municipalité a, comme chaque année, présenté ses vœux à la communauté scolaire, aux représentants économiques, institutionnels et associatifs de la ville. Le lendemain, c'est au personnel communal que le Maire et le Conseil municipal présentaient leurs vœux.



Après-midi dansant
au Club des Hortensias

Culture

Centre culturel Jean-Cocteau

Tél. : 01 48 46 07 20

Expositions

« **Os et Réhauts** » peintures de Pascal Colard : derniers jours. Jusqu'au 14 février, du lundi au samedi de 10h à 19h. Entrée libre.

« **Mémoires, photographies** » de Francis Jalain.

L'universalité de cette série de photographies interpelle notre mémoire où sont gravés des souvenirs diffus de voyages ou de lieux imaginaires. Du 28 février au 20 mars, du lundi au samedi de 10h à 19h. Entrée libre.

Concert

Grand Angle, répétition publique de l'orchestre de jazz Jeudi 12 février à 20h, entrée libre.

Conservatoire Gabriel-Fauré

Tél. : 01 48 46 07 20



Les mardis musicaux

Le conservatoire Gabriel-Fauré vous invite à ses mardis musicaux. Prochain rendez-vous : mardi 9 mars à 20h, pour une heure de musique à l'auditorium de l'espace d'Anglemont.

Ces auditions présentent sur scène, dans des conditions de concert public, des élèves de tous niveaux représentant les différentes disciplines enseignées au conservatoire.



“Mémoires Photographiques”,
de Francis Jalain

Théâtre du Garde-Chasse

Réservations : 01 43 60 41 89

Les cloches des quatre saisons

Spectacle de marionnettes (à partir de 4 ans)

Mercredi 11 février à 14h30

Chaque spectacle du Théâtre de la Lune est une pochette-surprise. On l'ouvre avec gourmandise en se demandant ce qui nous attend et l'on n'est jamais déçu quand apparaissent ces marionnettes bricolées, ces objets fous dont Hugo Lagomarsino a le secret.

Reynaldo Anselmi

Tango Argentin

Vendredi 5 mars à 20h45

On l'a surnommé l'enfant terrible du tango. Derrière une vie cabossée, il y a chez Reynaldo Anselmi le feu dévorant du tango.

Gilles Vigneault

Chanson

Vendredi 12 mars à 20h45

Gilles Vigneault est un poète engagé, il est aussi le patriarche de la francophonie. Il écrit dans l'une de ses nouvelles chansons : *Je demeure où l'amour loge.*



Reynaldo Anselmi,
Tango argentin

Cinéma : les films à l'affiche au TGC

Rappel : depuis le 3 décembre, la séance de 19h est à 4 €.

Du 4 au 10 février

- *Master and commander : de l'autre côté du monde*, de Peter Weir

- *Calendar girls*, de Nigel Cole (v.o sous-titrée)

Du 11 au 17 février

- *Le Dernier Samouraï*, de Edward Zwick

- *Lost in translation*, de Sophia Coppola (v.o sous-titrée)

- *Les Contes de l'horloge magique*, de Ladislav Starewitch

Du 18 au 24 février

- *Les Looney Tunes passent à l'action*, de Joe Dante

- *Kitchen stories*, de Bent Hamer (v.o sous-titrée)

Du 25 février au 2 mars

- *Le Sourire de Mona Lisa*, de Mike Newel

- *Ma Vie sans moi*, de Isabel Coixet (v.o sous-titrée)

Orientations budgétaires 2004 plus solidaire dans un ca

Mardi 27 janvier, le Conseil municipal était réuni en séance au Gymnase Ostermeyer, afin de débattre, en public et avec les associations lilasiennes et la population, des orientations pour l'exercice 2004. Dans un contexte caractérisé par une faible croissance économique, de nouveaux transferts de charge de l'Etat qui alourdissent le budget communal, et le poids du sauvetage de l'opération de ZAC, la municipalité n'en entend pas moins stabiliser l'équilibre budgétaire sans nouvelle augmentation de la fiscalité locale.



Le contexte économique, sur le plan national et local

En 2003, l'économie française a frôlé la récession et la croissance du PIB ne devrait pas, cette année encore, dépasser 0,2 %... Même s'il est possible que 2004 soit l'année de la reprise, l'ensemble des instituts de prévision s'accordent cependant sur le fait que cette reprise espérée ne devrait pas générer des créations d'emplois avant la fin de l'année. On peut d'ailleurs être inquiet quant à l'impact sur les ressources des collectivités locales de ce redémarrage économique, au regard du projet annoncé par le Président de la République d'une réforme de la taxe professionnelle visant à sa suppression pure et simple. Une telle réforme aura pour effet mécanique d'annuler, dans l'évolution des ressources fiscales des communes, les effets positifs du dynamisme des entreprises locales. Les collectivités locales subiront également en 2004 les conséquences des transferts de

charges de l'Etat, avec un lourd impact sur les finances et les contribuables locaux. Aux Lilas, nous sommes affectés par la fermeture de la Trésorerie principale des Lilas et son transfert à Pantin, et la réduction des effectifs du commissariat de police, qui fait pourtant suite à la prise en charge par la Mairie du service des cartes d'identité et des passeports, prise en charge qui était supposée permettre le redéploiement des agents de police sur le terrain. Ces transferts de charges seront encore plus lourds pour les conseils généraux et régio-



■ pour une ville d'une vie de qualité

naux avec les transferts de la gestion des routes nationales, du RMI, devenu RMA, et de certaines catégories de personnels de l'Éducation Nationale.

Un budget sous contraintes...

Le budget 2004 de la ville des Lilas reste marqué par l'endettement élevé résultant de la reprise du déficit de la ZAC du centre-ville. Un déficit structurel de 9 millions d'euros, alors que la municipalité précédente avait affirmé qu'elle présentait un excédent de 250 000 euros. Si l'on intègre les frais financiers occasionnés par les aides en trésorerie que la ville s'est vue contrainte d'apporter à la Semalilas pour la sauver de la faillite, et le coût des équipements publics (parking, école, église), l'opération de réaménagement du centre-ville représente une charge de 19 890 000 euros, qui pèse sur les budgets de la ville de 2002 à 2007.

A cette contrainte difficile, trois autres viennent s'ajouter dans la gestion prévisionnelle de l'équilibre financier de la commune :

- des dépenses de fonctionnement élevées, parce que la ville gère directement nombre des prestations qu'elle offre à sa population,
 - des bâtiments communaux en mauvais état en raison d'un manque d'entretien suffisant au cours des deux dernières décennies,
 - une insuffisance récurrente des ressources fiscales provenant de l'activité économique.
- Aux Lilas, les bases de la taxe professionnelle ne représentent qu'un tiers des bases totales (contre 40 à 50 % généralement pour les villes de première couronne) et sont – de surcroît – très peu dynamiques : leur progression cette année sera de l'ordre de 1,4 %.
- Au cours des vingt dernières années, beaucoup d'activités ont disparu des Lilas sans être remplacées. La revitalisation du tissu économique, entre autres moyens par l'implantation d'entreprises et de commerces dans la ZAC du centre ville, est désormais un enjeu essentiel.

Le fonctionnement

Continuer à maîtriser la progression de la masse salariale

L'exercice 2003 aura permis de mettre en place les outils nécessaires, tout en améliorant la situation des agents communaux et en mettant fin à la précarité de statut de nombre d'entre eux : en 2001, deux agents sur trois étaient non titulaires. En 2004, la situation est totalement inversée avec deux agents stagiaires ou titulaires pour un agent contractuel. Le taux de progression prévisionnel, hors opérations nouvelles et exceptionnelles, sera sensiblement le même que celui qui avait été prévu en 2003, soit 3,6 %.

Cette année, cependant, les frais de personnel induits par l'ouverture de l'école du centre-ville, d'une part, le recensement de la population et l'organisation de 5 votes répartis sur 3 dimanches, d'autre part, représenteront 1 % de masse salariale supplémentaire.

2001 : 1 fonctionnaire titulaire pour 3 agents

2003 : 2 fonctionnaires titulaires pour 3 agents

Améliorer la qualité du service public

■ La restauration scolaire

Le marché conclu en vue d'améliorer la qualité du service de restauration scolaire sera relancé pour la rentrée 2004-2005. Il intégrera la mise en service du self de l'école du centre-ville en proposant aux élèves le choix des entrées et des desserts. Dans un proche avenir, ce mode de restauration sera étendu aux écoles élémentaires Waldeck-Rousseau et Romain-Rolland, au fil des travaux d'aménagement de véritables restaurants scolaires.

■ Les contrats CAF « Enfance » et « Temps Libres »

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet

Educatif Local, la ville doit signer un CEL et contractualiser, dans le courant du 1er trimestre 2004, le partenariat avec la C.A.F par la signature d'un contrat Enfance et d'un contrat Temps Libres. Les dispositifs CAF permettent de bénéficier d'un financement à hauteur d'environ 70 % pour toutes les actions nouvelles engagées en direction des 3 mois-16 ans sur une durée de 3 à 5 ans.

■ La réforme tarifaire

Depuis la rentrée scolaire, la ville a instauré un nouveau quotient familial afin d'établir une tarification solidaire et équitable pour tous les usagers, en adaptant le taux d'effort aux ressources réelles des familles. Cette mesure a bénéficié principalement aux familles à revenus modestes. Cette disposition appliquée aux prestations municipales en direction de l'Enfance devrait, après évaluation et concertation, être étendue progressivement à d'autres services municipaux.

Compenser par des économies les effets des désengagements de l'Etat

L'impact de la réduction de la durée de l'indemnisation des Assedic sur les demandes d'aides sociales est important : l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RMI est estimée pour la ville des Lilas à 10 à 20 %. La diminution des revenus de certaines familles liée à la baisse de l'Allocation Solidarité et la loi du RMA va susciter un accroissement des demandes d'aides (secours, logement, cantine...), mais aussi une augmentation des consultations au centre municipal de santé en lien avec le développement du Service Insertion. Par ailleurs, la réforme de l'indemnisation des intermittents du spectacle augmente en 2004 les difficultés d'une partie de la population lilasienne. Enfin, l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes et la baisse de l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (l'ADPA), nécessiteront un renforcement des aides municipales.

Améliorer le cadre de vie

La ville a décidé de reprendre en gestion directe le stationnement en voirie et dans les parkings municipaux, dont le parking de la ZAC qui devrait être mis en service en septembre 2004. L'objectif est triple : améliorer la fluidité de la circulation aux Lilas en réduisant les durées de stationnement pour les non résidents, faciliter le stationnement des Lilasiens au moyen de la mise en place d'une carte de stationnement à tarif privilégié pour les résidents, aider à la redynamisation des commerces lilasiens. La ville engagera, en partenariat avec

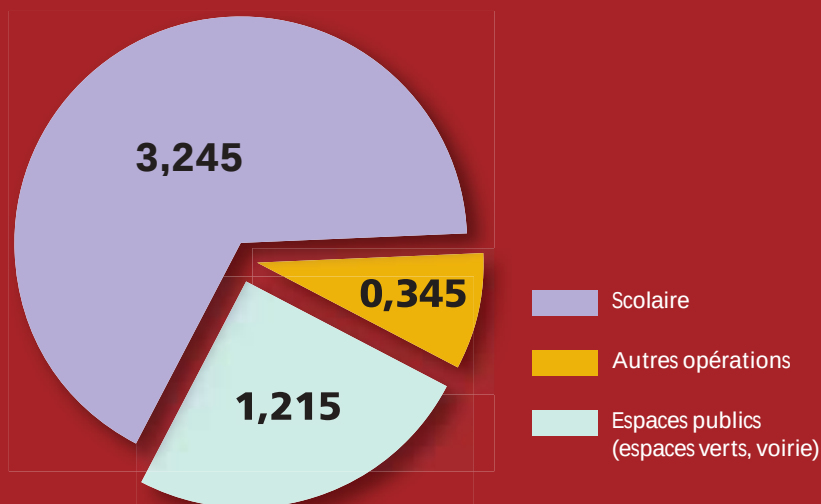
le conseil général, un programme de travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre d'un plan de circulation qui privilégiera les circulations douces (vélos et piétons). L'année 2004 sera également celle de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) puis de son passage en Plan Local d'Urbanisme (PLU), après la phase de concertation préalable qui a commencé en décembre 2003 et se poursuivra en tout au long de l'année 2004. Enfin, dans le cadre des opérations de renouvellement urbain, deux projets seront engagés :

- la réhabilitation des espaces extérieurs du quartier des Sentes, en partenariat avec l'ODHLM de la Seine-Saint-Denis,
- la réhabilitation des espaces extérieurs et des équipements publics du quartier des Bruyères, en partenariat avec les copropriétés.

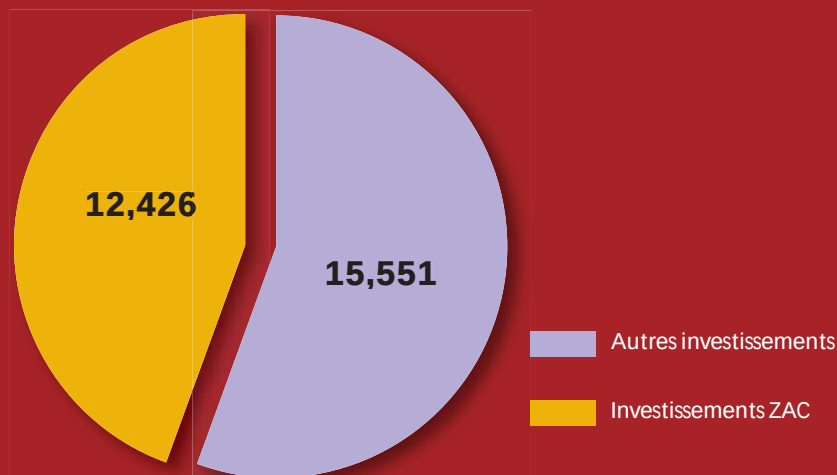
Les investissements

Le poids du financement de la ZAC du centre-ville représente une charge très lourde. La ville des Lilas ne saurait néanmoins renoncer à la réalisation des équipements nécessaires, et à la rénovation du patrimoine bâti communal, ainsi que des espaces publics. Rappelons qu'en 2002, un audit mené par l'entreprise SEDP dressait l'état des lieux des structures et des installations techniques des bâtiments communaux. Cette étude a fait apparaître de nombreux dysfonctionnements, dont certains relatifs à la sécurité, qui ont été hiérarchisés et auxquels il sera mis un terme dans le cadre d'une planification pluriannuelle sur cinq exercices. Par ailleurs, une expertise géotechnique, menée en collaboration avec l'entreprise spécialisée Fondasol, a mis en évidence des désordres liés aux fondations et au terrain de l'école Waldeck Rousseau. Au final, le budget des travaux programmés en 2004 s'élève à 900 000 euros (5,9 MF) .

LES OPÉRATIONS NOUVELLES EN 2004 : 4,8 MILLIONS D'EUROS



LE POIDS DES ÉQUIPEMENTS DE LA ZAC DANS LE BUDGET DES OPÉRATIONS NOUVELLES (CUMUL 2003/2007) EN MILLIONS D'EUROS



Budget 2004 : des services améliorés, un équilibre préservé, sans augmentation des impôts locaux

Pour sauver l'opération de réhabilitation du centre ville et éviter le dépôt de bilan de la Semalilas, la municipalité n'avait pas eu d'autre choix que de réévaluer les taux d'imposition de la fiscalité locale en 2002 et en 2003. En 2004, malgré le financement en totalité par la Ville des équipements de la ZAC, malgré les transferts de charges de l'Etat vers les collectivités locales, malgré, enfin, la faiblesse récurrente des ressources fiscales de notre commune, la municipalité proposera au vote du conseil municipal un budget équilibré, sans augmentation des taux d'imposition.

Le commentaire

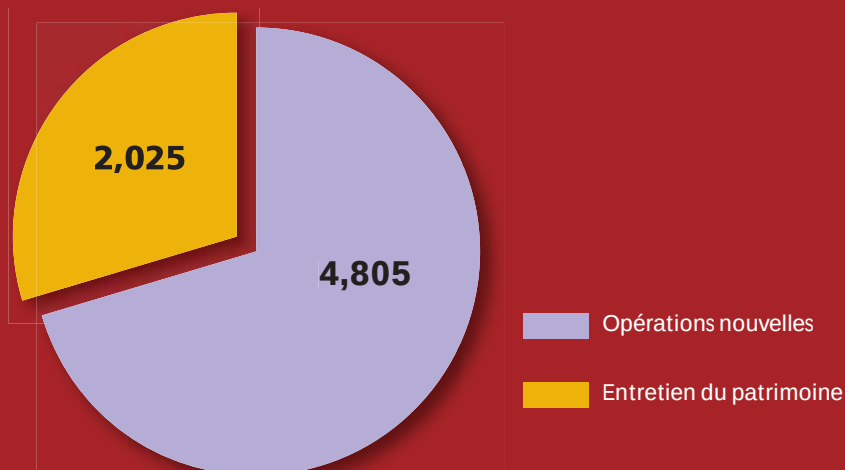
Arnold Bac, maire-adjoint aux finances



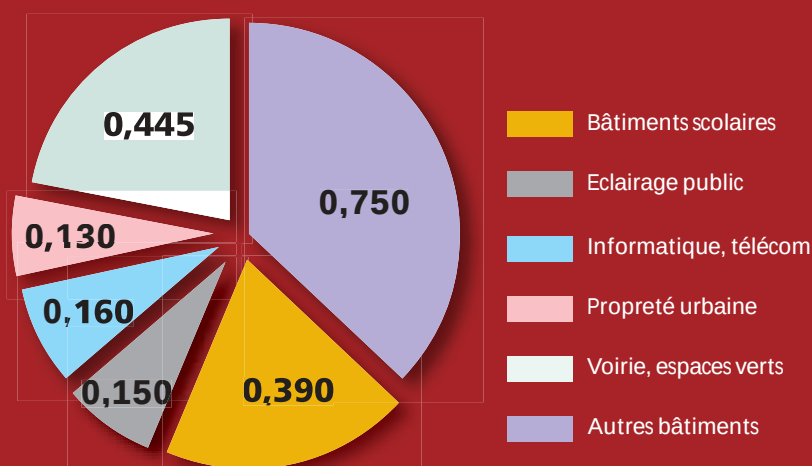
Le Débat d'Orientations Budgétaires vient d'avoir lieu : c'est un moment important du débat démocratique local, car il permet à la majorité municipale de

présenter ses orientations à l'ensemble du conseil et à la population. Car, aux Lilas, la nouvelle municipalité a choisi, depuis 2002, d'ouvrir ce débat aux habitants, en organisant une suspension de séance pour permettre le dialogue et l'échange direct avec les Lilasiens. C'est ce qui s'est déroulé le 27 janvier dernier, permettant à toutes les opinions de s'exprimer largement. Le 2 mars prochain, le conseil municipal devra adopter le Budget Primitif 2004 de la commune. Cet acte de prévision et d'autorisation budgétaire pour l'année en cours est un exercice toujours difficile. Il est rendu plus complexe aux Lilas, par la nécessité pour la ville de reprendre dans ses budgets annuels le déficit, dissimulé jusqu'en 2001, de la ZAC du centre ville. Il est également alourdi par les transferts de charges de l'Etat vers les collectivités locales, décidés sans aucune concertation avec les élus locaux. Pour maintenir et améliorer le niveau de services rendus aux Lilasiens, réaliser les investissements indispensables pour l'avenir de la commune et entretenir des bâtiments communaux nombreux et laissés en déshérence, la municipalité a dû déterminer des priorités. C'est le sens des équilibres budgétaires proposés pour ce budget, avec la possibilité, après le sauvetage financier de la ZAC du centre-ville, de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

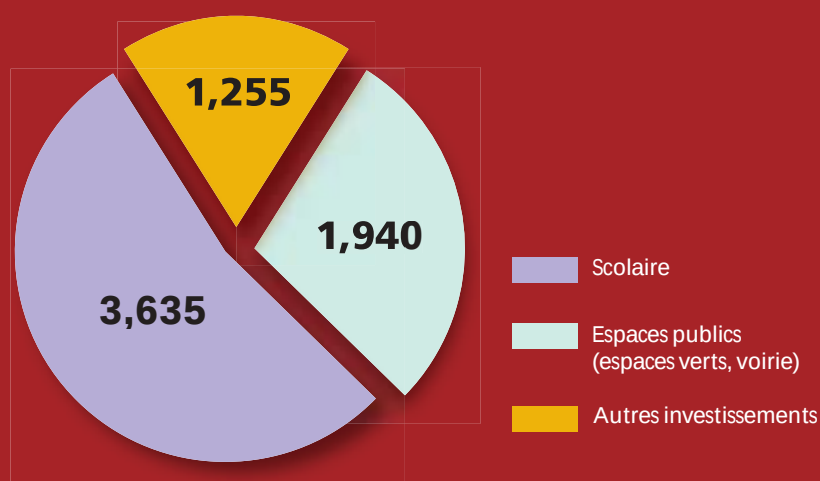
LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2004 : 6,8 MILLIONS D'EUROS



L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE EN 2004 : 2 MILLIONS D'EUROS



LA PART DU SCOLAIRE DANS LE BUDGET D'INVESTISSEMENT GLOBAL 2004



Le Comité des médaillés Jeunesse et Sports

Cette association départementale créée en 1976 est affiliée à la Fédération française des médaillés Jeunesse et Sports. La distinction Jeunesse et sports est accordée aux personnes qui se sont particulièrement engagées au service de l'éducation physique et du sport, des activités de jeunesse, de la vie associative, de l'éducation populaire et du sport en général par la réalisation d'équipements sportifs. C'est à partir de quatre années de services rendus que l'on peut prétendre à une distinction. Il existe deux promotions annuelles : la promotion du 1^{er} Janvier et celle du 14 juillet. Le Comité FFMJS 93 invite les présidents d'associations et toutes les personnes ayant délégation à parrainer dès aujourd'hui leurs dirigeants qui entreraient dans le cadre de ces distinctions.

Comité départemental FFMJS 93
40, rue d'Estienne-d'Orves
93000 Bobigny
Tél. : 01 43 62 95 85
www.ffmjs93.org

Concerts à l'église

La paroisse organise un concert à l'église une fois par mois. Au programme des prochains concerts :

- Dimanche 8 février, 17h : trompettes et orgue
 - Dimanche 7 mars, 17h : clarinette et orgue
 - Dimanche 4 avril, 17h : Stabat mater d'Alexandre Scarlatti
- Renseignements : 01 43 63 60 35.

Galette des rois de l'UNC

Samedi 10 janvier l'association d'anciens combattants UNC organisait au gymnase Rabeyrolles sa traditionnelle galette des rois.



... et de la FNACA

L'association d'anciens combattants a partagé une galette des rois dimanche 18 janvier.



Association des paralysés de France

L'AFP de Seine-Saint-Denis aide les personnes handicapées moteur et leur famille dans leur vie quotidienne. Elle propose à ses adhérents des activités de loisirs et agit avec eux pour la défense de leurs droits. L'APF recherche des bénévoles qui acceptent de la représenter sur la ville des Lilas : assurer le lien entre les adhérents, militer pour améliorer l'accessibilité de la commune et le quotidien des personnes handicapées,

faire connaître l'association. L'association recherche également des bénévoles dans ses activités quotidiennes telles que l'accompagnement de personnes handicapées, l'animation d'ateliers de loisirs ou du secrétariat. Si vous êtes intéressé par ces actions, n'hésitez pas à contacter Jérôme lung ou Nathalie Devienne au 01 48 10 25 35. Association des Paralysés de France Délégation départementale de Seine-Saint-Denis 41, rue Delizy 93692 Pantin cedex.

Lilas Randonnées

Chaque dimanche, l'association Lilas Randonnées organise une randonnée. Les départs sont organisés devant la Mairie des Lilas.

Au programme :

- Dimanche 8 février : départ pour Cergy-Saint-Christophe ou Eragny (R. V. 8h20).
- Dimanche 15 février : Chantilly (R. V. 8h30).
- Dimanche 22 février : Bois-le-Roi à Fontainebleau (R. V. 8h10).
- Dimanche 29 février : le quartier du 16^e arrondissement (R. V. 10h) ou Cergy-le-Haut (R. V. 8h20).

Renseignements : Lilas Randonnées
202, avenue du Maréchal de-Lattre- de-Tassigny
01 43 63 66 16 (avant 20h).

Sur le net :
jm@planete.net
www.ffrp.asso.fr

Alcool Assistance

Il existe aux Lilas une association qui a pour objectif d'aider et de soutenir les personnes en difficulté avec l'alcool ainsi que leur entourage. Pour mieux se faire connaître Alcool Assistance la Croix d'Or lance une campagne d'affichage les 20 et 21 mars prochains à l'occasion de laquelle elle diffusera une documentation dans les centres de santé, dans les pharmacies et chez les médecins. Pour tous renseignements : Alcool Assistance 06 82 49 94 40



Les amis de Culture et joie

De retour d'Egypte, les amis de Culture et joie présentent leur programme pour le début de l'année 2004 :

Le nouveau spectacle de « L'Homme canon » au cirque le grand Céleste, une visite guidée au cimetière du Père Lachaise, la découverte de « La Boîte d'accordéon » à Montreuil et une visite de l'aca-

démie équestre de Bartabas à Versailles.

Pour connaître l'ensemble des activités proposées par l'association ou vous inscrire à ces sorties vous pouvez téléphoner au 01 43 62 54 07 ou au 06 81 05 94 61.

Les amis de Culture et Joie
7, rue Jean-Moulin
Fax : 01 43 63 04 92

Lilas en scène

■ Pour Phèdre

De Per Olov Enquist

« Pour Phèdre » est l'histoire d'une tentative de révolution, un espoir d'une aube nouvelle pour le genre humain. Une pièce qui pose la question de l'identité : des personnages prisonniers de leur image, de l'ordre établi, des clivages sexuels... qui rêvent d'unité.

Vendredi 5, samedi 6 et lundi 8 mars à 20h.

Réservation indispensable

■ Concert de Frolo

Ce groupe lilasien vient de sortir un premier album (cf. page 2). Il se produit en formation quartet, vendredi 12 mars à 20h. Entrée libre

Réservation indispensable
Lilas en scène

23 bis, rue Chassagnolle
Tél. : 01 43 63 41 61



Le Triton “demandez le programme...”

11 bis, rue du Coq français
Tél. 01 49 72 83 13

QUATUOR IXI /
REGIS HUBY, jazz
Mardi 10 février - 21h

MEDERIC COLLIGNON,
solo
Mercredi 11 février - 21h

CHRISTIAN VANDER TRIO,
jazz
Jeudi 12 et vendredi
13 février - 21h

BERTRAND RENAUDIN,
solo
Vendredi 5 mars - 21h

LAS MALENAS, tango
Samedi 6 mars - 21h

FOLKLORICO
GALARUMBA,
folklore afro-cubain
Mardi 9 mars - 21h



BAN[LIEU] ZAM 1,
dans le cadre du festival
Banlieues Bleues
Jeudi 11 mars - 21h



Loto de l'ESGL

L'ESGL (Entente Sportive Gervaisienne et lilasienne - cyclisme) organise son quatrième loto dimanche 7 mars à partir de 14h au gymnase Liberté,

30, boulevard de la liberté. Treize parties seront organisées. A gagner : des DVD, un VTT, un mini four, un micro ondes et de nombreux autres lots.

Les ateliers de la Villa

Prochains ateliers :

■ Atelier « Chante, enfin »
dimanche 7 mars de 11h à 18h pour adultes et enfants à partir de 8 ans (30€ de participation aux frais, déjeuner compris).

■ « Trésors de la paska grecque » dimanche 4 avril de 9h à 18h pour les adultes (40€ de participation aux frais, déjeuner compris).

La Villa :

3, villa Chassagnolle
Tél. : 01 43 62 60 58
www.leslilas.net/villa



Communiqué des élus verts



A l'heure où nous écrivons ces lignes, le conseil municipal du 27 janvier consacré au débat

d'orientation budgétaire n'a pas encore eu lieu. Néanmoins, les élu(e)s Verts sont favorables aux préconisations annoncées, le budget 2004 de la ville ne sera voté qu'après ce débat. Considérant la fiscalité à un taux stable, sans hausse, nous accompagnerons les efforts et les priorités de la municipalité donnés à l'enfance et à la jeunesse, comme à l'extension de l'application du quotient familial. De plus, nous resterons attentifs aux coûts de fonctionnement, pour garantir un service public de qualité aux Lilasiens tout en maîtrisant les dépenses (personnel et entretien). Nous pensons notamment aux économies d'énergie comme à l'entretien durable et pérenne de ces équipements. Par exemple, une réelle accélération des chantiers de rénovation des écoles, réfectoires et toilettes notamment, doit être une priorité. Aujourd'hui, l'intercommunalité avec les villes voisines se met lentement en place. Aussi, en cette année de redéfinition du plan local d'urbanisme (PLU), en associant les Lilasiens aux projets, nous souhaitons créer un partenariat et une plus grande transparence entre élus et habitants. Au niveau national mais aussi localement, la santé et la sécu sont mis en grave danger par les projets de réforme du gouvernement. Pour en débattre, les élu(e)s Verts vous invitent à un "forum santé" aux Lilas, samedi 6 mars 2004 au gymnase Liberté. Ensemble, nous contribuerons à proposer une politique locale d'écologie urbaine, sociale et environnementale.

Valérie BONS, Isabelle OLIVIER-BARBREL, Nicolas KARMOCHKINE, Christophe PAQUIS. Pour contacter les élu(e)s Verts : 06 03 00 54 72.

Conseil municipal du 27 janvier 2004 Les principales délibérations

Lors de la séance du 27 janvier 2004, à l'issue du Débat d'Orientations Budgétaires, le conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

■ Aménagement de la rue des Bruyères

Le conseil municipal a adopté le marché de travaux relatif à l'aménagement de la rue des Bruyères, qui vise le prolongement de la voie de desserte située au niveau du 38/40, rue des Bruyères. Le montant total des travaux s'élève à 104 146,13 € TTC.

■ Intercommunalité : adhésion de la ville à une association de préfiguration d'une communauté d'agglomération

Le conseil municipal a approuvé l'adhésion de la ville à une association de préfiguration d'une communauté d'agglomération qui pourrait, à l'issue des études et de la concertation avec la population, regrouper les communes des Lilas, du Pré-Saint-Gervais, de Bagnolet, de Pantin et de Romainville.

■ Festival Banlieues Bleues, convention d'intervention

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer une convention d'intervention entre la commune des Lilas, l'association « Banlieues Bleues » et le Triton, pour l'organisation dans le cadre de l'édition 2004 du célèbre Festival de jazz de Seine-Saint-Denis de trois concerts au Triton, les 11, 18 et 24 mars. Nous reviendrons sur ce sujet plus longuement dans l'édition de mars d'Infos Lilas.

■ Convention pour célébrer le 40^e anniversaire de la Libération

Le conseil municipal a adopté une convention avec l'association La Pierre Noire pour l'organisation d'une manifestation de célébration de la Libération, le 8 mai 2004 au Fort de Romainville. Ce projet associe

également le conseil général de Seine-Saint-Denis, les villes du Pré-Saint-Gervais et de Romainville, ainsi que la Préfecture de Seine-Saint-Denis.

■ Révision du tarif des centres de loisirs

Après une évaluation de la nouvelle tarification municipale concernant la restauration scolaire, les centres de loisirs et les activités péri-scolaires en fonction d'un taux d'effort, le conseil a adopté une modification de la tarification des centres de loisirs. La volonté municipale étant de favoriser l'accès aux prestations municipales pour toutes les familles, la révision instaure un taux d'effort unique pour tous les quotients et abaisse le prix plancher à 1,50 €.



**PROCHAIN CONSEIL
MUNICIPAL :
mardi 2 mars à 19h30
(Hôtel de ville)
Vote du Budget
Primitif 2004**



Un élu lilasien, Docteur en sciences politiques

Monsieur François Costantini, conseiller municipal, a brillamment soutenu (mention très honorable) vendredi 27 janvier dernier à l'Université Panthéon-Sorbonne sa thèse de doctorat de 3^e cycle sur le thème « L'exception libanaise et son destin ». Cette thèse était placée sous la direction de Charles Zorgibe, ancien recteur et professeur à la Sorbonne. Toutes nos félicitations.

Expression libre de l'opposition municipale

* Compte tenu de la scission intervenue au sein de la liste d'opposition municipale UDAC, cette liste est désormais composée de deux groupes séparés, qui disposent dorénavant de deux tribunes libres distinctes.

Liste Vivre aux Lilas

A propos des élections cantonales et régionales

Depuis bientôt trois années, je défends, au Conseil municipal des Lilas, un projet ainsi que des propositions détachés de toute préoccupation politicienne. Cette démarche indépendante d'homme libre, initiée lors des dernières élections municipales, rencontre assentiment et crédit d'un nombre croissant de Lilasiens.

En mars, vous serez appelés à voter pour désigner le nouveau conseiller général du canton. C'est en toute logique que je ne serai pas candidat à cette élection : je ne souhaite me consacrer qu'à mon seul mandat de conseiller municipal des Lilas et aux seules affaires de notre ville. D'ailleurs, cette élection est, faut-il le regretter, l'apanage exclusif des partis politiques....

C'est pourquoi, je ne soutiendrai aucun parti aux élections cantonales et régionales. Cependant, je souhaite d'une part que les électeurs lilasiens participent, par devoir civique, très largement à ces scrutins, et que le futur conseiller général du canton soit capable de défendre avec force les intérêts des Lilas auprès du Conseil général du département.

François Costantini

Liste de l'UDAC *

(groupe lilasien indépendant municipal)

Les Lilas 2004

Monsieur le Maire,

Lors de vos vœux aux Lilasiens, vous annoncez une année riche en réalisations pour notre ville.

En espérant qu'elle débutera dans un climat plus joyeux et convivial qu'elle ne s'est terminée.

Les habitants ont regretté la morosité de cette fin d'année 2003 : manque d'animation pour les fêtes de Noël et de fin d'année, illumination de la ville installée très tardivement. À qui revient cette initiative ?

D'autre part, vous nous promettez une ville avec circulation douce et limitation de la circulation automobile tant prônées lors de vos dernières réunions de GAM.

Conscients de la période de transition que nous vivons, que comptez-vous faire, cependant, contre le stationnement sauvage (trottoirs, passages protégés, double voir triple file) qui ne fait qu'empirer de jour en jour, la vitesse excessive de tous véhicules engendrant une insécurité routière permanente et les embouteillages à toute heure de la journée ?

Il est temps, Monsieur le Maire, d'adhérer au projet national de lutte contre l'insécurité routière.

Nous sommes à votre disposition pour un débat élargi autour de cette question prioritaire pour retrouver le bien vivre aux Lilas.

Caroline Gerval
Groupe GLIM

Liste de l'UDAC*

(groupe UDAC maintenu)

Ecologie et économie

L'écologie est une démarche essentielle pour la préservation de l'avenir de nos enfants. Sa prise en compte est l'affaire de tous, les Verts n'en ayant pas l'exclusivité. Mais, l'écologie est un souci de pays riches et se heurte aux incidences de la mondialisation en termes de limite et de concurrence.

Aussi, et à notre modeste place de collectivité locale, il importe de cibler des actions conciliant le respect de l'environnement et la réalisation de fonctionnement. Ces dernières doivent compenser l'amortissement des investissements. Elles exigent également des réorganisations et des modifications des méthodes de travail. On peut citer des améliorations d'isolation autorisant des économies d'énergie, l'utilisation de lampes réduisant la consommation d'électricité, la diminution de l'utilisation du papier... La municipalité doit présenter un plan pluriannuel en ce sens afin de donner plus de lisibilité à l'effort consenti dans ce domaine. En ce qui concerne l'aménagement de l'Espace Vert du Centre Ville dont l'ancienne municipalité avait acquis l'essentiel des terrains, il faut, dans le cadre du plan d'ensemble, procéder par tranches complètes permettant de concilier l'ouverture au public sans avoir à réaliser d'autres travaux ultérieurs sur lesdites parcelles, d'un côté, et la maîtrise de l'évolution des dépenses publiques, de l'autre.

Jean-Claude Poirier
Conseiller Municipal

Petites annonces

Auto/moto

Réf. FEV04.001

Vends BMW 318 I châssis sport 180 000 km noir mod. 94, toutes options, TBE, CT OK : 5 500 € à débattre + Renault super 5 mod. 92 blanc, 105 000 km 5 portes, 4 CV essence, CT OK : 1000 € à débattre. Tél. : 01 41 71 09 68.

Réf. FEV04.002

Vends 205 GTI 1.9, an.1987 150 000 km, CT OK : 1 500 €. Tél. : 06 80 11 56 76. kcost@free.fr

Emploi/services

Réf. FEV04.003

JH sérieux exp. propose dépannage informatique Windows 98 ME-XP-2000 (assemblage, réparation, modification) + donne cours informatique et musique. Tél. : 06 67 24 37 38. thiery2411@club-internet.fr

Réf. FEV04.004

Economiste désire intégrer société de conseil et de service pour apprendre outils et méthodes de création et de gestion d'entreprise. Capable et très motivé pour travailler en équipe bénévolement. Tél. : 01 43 63 13 26 ou 06 15 97 93 55. ilengo@hotmail.com

Réf. FEV04.005

Retraité (65 ans) cherche aux Lilas emploi le matin (9h/12h) : réception, prise de rendez-vous chez un médecin ou un dentiste, ou courses ou accompagnement de personnes âgées. Tél. : 01 48 97 05 11

Réf. FEV04.006

Vous désirez apprendre le rock ou la salsa dans votre salon ! Je suis professeur diplômé, contactez-moi au 06 68 59 69 00.

Réf. FEV04.007

Propose formation, conseils, dépannage, installation en informatique. Système d'exploitation DOS, Windows), logiciels (Word, Excel, Publisher, Frontpage), Internet (Internet Explorer, Netscape, Outlook), antivirus. Tél. : 01 48 43 68 86.

Réf. FEV04.008

Prof de français donne cours exp. Ecrite, méthodologie et cult. gé. de 10 à 20 €. Tél. : 01 48 44 78 50.

Réf. FEV04.009

Femme dynamique avec exp. cherche emploi secré-

tiariat-hôtesse d'accueil à temps plein ou partiel. Tél. : 01 48 46 59 33.

Réf. FEV04.010

Femme dynamique cherche poste aide-comptable clients à temps plein aux Lilas et Paris. Tél. : 01 48 45 71 70.

Réf. FEV04.011

Etudiante 17 ans, donne cours de soutien en français du CP au CM2 : 9 €/heure. Tél. : 01 43 62 79 31

Réf. FEV04.012

Professeur d'université donne cours de français, philo, histoire-géo, économie : 20 €/heures. Tél. : 06 80 11 56 76. kcost@free.fr

Bonnes affaires

Réf. FEV04.013

Vends table demi-lune en noyer, pliante, Protis (H 72 cm x L 120 cm x l 90 cm) : 600 euros + chevet 3 tiroirs en cerisier (H 63 cm x P 40 cm x L 35 cm) : 150 €. Tél. : 01 48 97 09 13.

Réf. FEV04.014

Vends plaque de cuisson Rosière marron, mixte (2 élec. et 2 gaz) : 80 euros + hotte 32 x 54 x 15,5 cm : 30 € ou ens. : 100 € + table téléphone et plante rustique : 10 € chaque. Tél. : 06 71 53 25 50.

Réf. FEV04.015

Vends meuble merisier massif avec pont + chevets lumineux (H 2,25 m x L 3,50 m x P 60 cm) : 3 300 € + meuble TV chêne massif, plateau orientable, rangement radio-hi-fi-DVD (H 1,60 m x L 1,10 m x P 0,50 m) : 380 € + piano merisier marque Waldstein état neuf (L 1,47 m x H 1,10 m x P 0,55 m) : 2 300 €. Tél. : 01 48 45 97 29.

Réf. FEV04.016

Vends Play Station 1 TBE : 95 € + canapé cuir noir convert. BE : 80 € + ordinateur BE année 98 : 300 € + plusieurs chauffages d'appoint (prix faibles). Tél. : 06 21 12 35 45

Réf. FEV04.017

Recherche projecteur S.8 à vitesse variable, puissance lumineuse 100 watts minimum+écrits sur le cinéma de Jean Epstein, Prisme d'Abel Gance. Tél. : 06 18 31 55 11.

Réf. FEV04.0018

Vends gazinière Laden bon état : 100 €. Tél. : 01 43 63 04 18.

Réf. FEV04.019

Vends vélo VTT Raider 24 pouces, peu servi : 120 €. Tél. : 01 48 44 50 46. marina.ronceray@wanadoo.fr

Réf. FEV04.020

Suite régime, vends garde-robe de grandes marques en très bon état (vestes, pantalon, pulls, jupes...) T.42/44. Prix très attractifs : 5 à 10 € pièce. Tél. : 06 78 33 44 95 ou 01 49 72 75 59 (soir).

Réf. FEV04.021

Vends table basse salon (Eric Mainville) en verre et plexi achetée 900 € vendue 150 euros. Tél. : 01 43 60 55 74. soudy@free.fr

Réf. FEV04.0022

Vends lits superposés état neuf en pin + 2 matelas + 1 petit bureau : 260 €. Tél. : 01 48 46 59 33.

Réf. FEV04.023

Vends piano laqué noir Young Chang (2003) accordé, peu servi, avec tabouret réglable TBE : 1978 €. Tél. : 06 10 32 83 85.

Immobilier

Réf. FEV04.024

Jeune femme cadre Air France cherche appart. 2/3 pièces à louer aux Lilas. Tél. : 06 80 34 80 98 ou 01 41 56 74 12 (bureau). nikyfrance@aol.com

Réf. FEV04.025

Box à louer ZAC des Bruyères : 85 €/mois. Tél. : 06 10 95 59 78.

Réf. FEV04.026

Vends bungalow 12m² inspecté, agréé et aménagé (eau, électricité, chauffage), idéal bureau ou atelier. Prix : 2500 € à débattre. Tél. : 06 62 27 39 76.

Réf. FEV04.027

Fonctionnaire cherche à louer app. 2/3 pièces aux Lilas et alentours. Tél. : 06 64 71 79 62. Lodge.fifi@caramail.com

Réf. FEV04.028

Achète aux Lilas app. 3 pièces avec cave et parking. Fax : 01 48 43 21 54 ou SMS : 06 70 77 70 41 cause sourditte. M-F.bouillis@wanadoo.fr

Publiez gratuitement votre petite annonce

Les petites annonces à paraître dans Infos Lilas sont réservées aux Lilasiens, uniquement aux particuliers. Elles sont gratuites. La Rédaction d'Infos Lilas se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra simultanément dans Infos Lilas et sur le site de la Ville.

À retourner à :

Infos Lilas PA – Hôtel de Ville
93260 Les Lilas

Vous pouvez aussi consulter ou passer une petite annonce directement sur le site de la ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

- ☐ Emploi/services ☐ Bonnes affaires
☐ Immobilier ☐ Auto/moto
☐ Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris.

Votre Nom :

Prénom :

Votre adresse :

Votre numéro de téléphone :

Télécopie :

Votre e-mail :

Carnet

**Du 21 décembre 2003
au 20 janvier 2004**

Naissances :

Clara DELEPINE, Eliza TAMUR,
Leilani CAPT, Azriel KHAYAT,
Hugo SAOUD, Paola CAPPONI,
Nour BARHOUMI, Cristian
NICULAE, Lina HADJOUT,
Tom Mathis Louis SAMOUN

Mariages :

Laurent BERREBI et Barbara
HATTAB, Faical BEN TAIEB
et Fatin BENNOUR, Senat
BUSATLIC et Suzanne CUNGIC,
Franck HOVORKA et Monika
URADNICKOVA, Philippe
RICARD et Laurence LEBLANC

Décès :

Gisèle MILLOIR VEUVE
TESOLIN, Andrée FLEURY,
Hippolyte ABELLI,
Georges BOUDAREL,
Simone VIEILLEFOSSE, Alfred
BIGLIONE, Germaine MASSOT,
Geneviève STÉPHANT,
Aimée BARREAU,
Adrien BONNAVENTURE RIEU,
Marie COUDERC

Nouvelle numérotation

Attention, plusieurs lignes ont changé cet été.

Ci-dessous un mémo concernant les principaux services et établissements municipaux :

- **Hôtel de ville** : 01 43 62 82 02
- **Etat civil** : 01 72 03 17 63
- **Elections** : 01 72 03 17 66

- **CCAS** : 01 41 63 15 70
- **Aides ménagères** :
01 41 63 13 10
- **Centre de Santé** : 01 48 91 29 99
- **Club des Hortensias** :
01 48 46 42 55
- **Service insertion** :
01 41 83 06 48

- **Inscriptions scolaires** :
01 72 03 17 64
- **Facturation scolaire** :
01 72 03 17 65
- **Centre de loisirs** : 01 41 83 00 45
- **Crèche des Bruyères** :
01 43 63 64 69
- **Crèche des Sentes** :
01 43 62 16 45
- **Halte Garderie** : 01 43 62 16 46
- **Maternelle des Bruyères** :
01 43 63 72 88
- **Maternelle Calmette** :
01 43 63 65 72
- **Maternelle Courcoux** :
01 43 63 69 58
- **Maternelle Julie-Daubié** :
01 41 83 19 58

- **Maternelle Romain-Rolland** :
01 41 63 13 81
- **Primaire Paul-Langevin** :
01 41 83 19 56
- **Primaire Romain-Rolland** :
01 41 63 13 82
- **Primaire Waldeck-Rousseau** :
01 43 62 10 50
- **Service jeunesse** :
01 49 72 74 76
- **Le Point Virgule** : 01 48 97 22 40
- **Le Kiosque** : 01 48 97 21 10

- **Espace d'Anglemont** :
01 48 46 07 20
- **Théâtre du Garde-Chasse** :
01 43 60 41 86
- **Parc municipal des sports** :
01 43 60 41 89
- **Centre culturel/Annexe Henri-Dunant** : 01 43 60 92 88

- **Service des Sports** : 01 48 91 25 08
- **Piscine** : 01 48 91 06 77
- **Parc municipal des sports** :
01 48 43 81 95
- **Espace sportif de l'Avenir** :
01 41 83 29 37
- **Gymnase Jean-Jaurès** :
01 48 10 00 23
- **Gymnase Liberté** :
01 49 72 68 99

- **Gymnase Ostermeyer** :
01 48 10 01 59
- **Gymnase Rabeyrolles** :
01 48 91 06 78

Direction du développement durable :

01 55 82 18 30

Tranquillité publique/passe-ports : 01 41 63 10 70

Cimetière : 01 43 63 59 49

Vos élus vous reçoivent...

En mairie des Lilas, les permanences des élus ont lieu tous les jeudis, de 18 à 20 heures. Le Maire et les Maires adjoints reçoivent également sur rendez-vous, selon leur secteur de délégation. Renseignements au Cabinet du maire : tel. 01 43 62 82 02.

Permanence de votre conseillère générale, Martine Legrand, le deuxième samedi de chaque mois, de 9h30 à 11h30. Permanence de votre député, Claude Bartolone, le quatrième vendredi de chaque mois, de 16 heures à 19 heures.

Infos santé



Médecins de garde

- **Du 14 au 21 février**
Dr ATLAN, 20 rue R.Salez
Tél. : 01 43 63 56 98
- **Du 21 au 28 février**
Dr BENSIMON,
79, rue de Paris
Tél. : 01 43 60 57 44

- **Du 28 février
au 6 mars**
Dr COHEN, 46 rue de Paris
Tél. : 01 43 63 53 03

- **Du 6 au 13 mars**
Dr DUCHATEAU,
94 avenue Pasteur
Tél. : 01 43 62 09 54

Cabinets de soins infirmiers

- **15 février et 7 mars**
Cabinet Les Lilas Blancs
Mmes DEVY et FERRAND
30, rue du Coq français
Tél. : 01 43 60 54 20
- **22 février et 14 mars**
Cabinet Henri-Dunant
38/56, bd du Général
Leclerc
Tél. : 01 43 60 46 96
- **29 février**
Cabinet
de Mme BENAMARA

- 17/23, rue du 14 juillet
Tél. : 01 49 93 04 97

Pharmacies de garde

- **15 février**
BEDRIGNANS-VALETTE
44, bd de la Liberté
Les Lilas
Tél. : 01 43 63 91 39
- **22 février**
MAI-XUAN QUANG
130, route de Noisy
Romainville
Tél. : 01 48 45 25 48

- **29 février**
PUYFAUCHER
107, rue de Paris - Les Lilas
Tél. : 01 49 93 02 07
- **7 mars**
LEPICE
157, rue de Paris - Les Lilas
Tél. : 01 43 63 53 77

A noter :
la pharmacie de la porte des Lilas – 168, bd Mortier, 75020 Paris – Tél. : 01 43 64 79 98 est ouverte tous les jours de 9h à 20h y compris les dimanches et les jours fériés.

INFOS LILAS

Hôtel de Ville - 93260 Les Lilas - Tél. 01 43 62 82 02
Responsable de la publication : Daniel Guiraud
Rédactrice en chef : emmanuellezerr@leslilas.fr
Rédaction : claireflahaut@leslilas.fr
Réalisation graphique : nathaliesimon@leslilas.fr
Photos : Baptiste Belcour
Impression : J.-M. Barbou
Dépôt légal : août 2002





chanson
théâtre
jazz
musiques du monde
musique classique
danse contemporaine
clowns
marionnettes
spectacles
jeune public

Les Lilas Théâtre du Garde-Chasse

et aussi
le cinéma
5 jours par
semaine
salle classée
art & essai



Théâtre du
Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris
93260 Les Lilas

renseignements et locations tel 01 43 60 41 89

